



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2016/2557

Lyon 6e - Mise à disposition à titre gratuit par la Ville de Lyon au profit du SYTRAL d'une partie du parking de la place de l'Europe sis 128, rue Garibaldi à Lyon 6e comme base de vie chantier – EI 06063

Direction Centrale de l'Immobilier

**Rapporteur** : Mme GAY Nicole

**SEANCE DU 14 NOVEMBRE 2016**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 16 NOVEMBRE 2016

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 4 NOVEMBRE 2016

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 16 NOVEMBRE 2016

DELIBERATION AFFICHEE LE : 23 NOVEMBRE 2016

**PRESIDENT** : M. COLLOMB Gérard

**SECRETAIRE ELU** : Mme HAJRI Mina

**PRESENTS** : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : M. LE FAOU (pouvoir à M. GRABER), Mme FRIH (pouvoir à M. CUCHERAT), M. FENECH (pouvoir à Mme de LAVERNEE), Mme BERRA (pouvoir à M. BERAT)

**ABSENTS NON EXCUSES** : M. BRAILLARD

2016/2557 - LYON 6E - MISE A DISPOSITION A TITRE GRATUIT PAR LA VILLE DE LYON AU PROFIT DU SYTRAL D'UNE PARTIE DU PARKING DE LA PLACE DE L'EUROPE SIS 128, RUE GARIBALDI A LYON 6E COMME BASE DE VIE CHANTIER – EI 06063 (DIRECTION CENTRALE DE L'IMMOBILIER)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 21 octobre 2016 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Les Hospices Civils de Lyon (HCL) sont propriétaires d'un terrain sis 128, rue Garibaldi dans le 6<sup>e</sup> arrondissement de Lyon, mis à disposition de la Ville de Lyon, par convention du 24 juin 1980, pour un usage de parking (place de l'Europe).

Dans le cadre du projet d'amélioration des performances de la ligne de trolleybus C3, entre le pont Lafayette et le pôle multimodal Laurent Bonnevey, consistant à aménager une double voie réservée à la ligne C3 au Nord de l'axe et à requalifier l'ensemble de l'itinéraire, le SYTRAL souhaite installer une base de vie sur ledit terrain, à proximité du chantier.

Les HCL ont donc autorisé, par courrier du 15 mars 2016 la Ville de Lyon à mettre à disposition du SYTRAL, par convention d'occupation précaire, une partie du parking de la place de l'Europe, pour les besoins du chantier de la ligne C3 entre le 29 août 2016 et le 30 juin 2019.

Une convention d'occupation temporaire à titre onéreux a préalablement été conclue entre la Ville de Lyon et le SYTRAL pour permettre le démarrage des travaux le 29 août 2016.

Compte tenu des objectifs de service public poursuivis par le SYTRAL et de la gratuité de la mise à disposition du parking de l'Europe par les HCL par convention du 24 juin 1980, la Ville de Lyon accepte de mettre à disposition du SYTRAL une partie de la parcelle BI 267 à titre gratuit pour l'installation d'une base de vie chantier.

Vu l'avis du Conseil du 6<sup>e</sup> arrondissement ;

Où l'avis de la commission Immobilier, Bâtiments ;

### **DELIBERE**

1- La gratuité de mise à disposition de la parcelle BI 267 sise 128, rue Garibaldi à Lyon 6<sup>e</sup> par la Ville de Lyon au profit du SYTRAL est approuvée.

2- M. le Maire est autorisé à procéder à l'exécution de la présente délibération,

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

Nicole GAY